

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 9 juin 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 1er, 2, 3 et 4 juin 2021**

**2021 DAC 176** Subventions (39.100 euros) à 12 associations œuvrant dans le domaine des arts visuels.

**Madame Carine ROLLAND, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 18 mai 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à 12 associations œuvrant dans le domaine des arts visuels ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine ROLLAND au nom de la 2ème Commission,

## Délibère :

Article 1 : Une subvention de 4.000 euros est attribuée à l'association APDV Centre d'Art, 8 rue Changarnier 75012 Paris, pour son projet de résidence de l'artiste Nicolas Aiello dans l'ensemble HLM de la Porte de Vincennes dans le 12e arrondissement. 19900 ; 2021\_01939.

Article 2 : Une subvention de 3.000 euros est attribuée à l'association CNEAI, 1 rue de l'ancien canal 93500 Pantin, pour son projet de résidence « Sequana » de l'artiste Yan Tomaszewski sur l'imaginaire de la Seine, dans les 5e, 6e, 12e, 13e, 15e, 19<sup>e</sup> arrondissements. 193058 ; 2021\_06219.

Article 3 : Une subvention de 500 euros est attribuée à l'association Le Collectif Regards Croisés, 25 rue de Lantiez MVAC 17 75017 Paris, pour l'organisation d'un festival de « street photography » au Carrefour des Associations Parisiennes dans le 12e arrondissement. 181871 ; 2021\_03521.

Article 4 : Une subvention de 5.000 euros est attribuée à l'association \*DUUU Radio, 47 rue Jean Jaurès 93230 Romainville, pour l'organisation d'un cycle d'émissions radiophoniques autour des arts visuels dans le 19<sup>e</sup> arrondissement 189249 ; 2020\_10980.

Article 5 : Une subvention de 5.000 euros est attribuée à l'association Fanatikart, 35 rue du Pré Saint-Gervais 75019 Paris, pour la résidence de l'artiste Rebecca Devaney au Centre Social Espace 19 Cambrai dans le 19e arrondissement. 165983 ; 2021\_00372.

Article 6 : Une subvention de 2.000 euros est attribuée à l'association L'Aiguillage, 19 rue des Frigos Bâtiment B 75013 Paris, pour l'organisation de l'exposition « Mille et une voix : l'Orient au féminin » aux Frigos dans le 13e arrondissement. 194099 ; 2021\_05294.

Article 7 : Une subvention de 2.800 euros est attribuée à l'association Les Interactions Créatives, 75 rue d'Hautpoul 75019 Paris, pour son exposition collective « Hypertexte de l'art » à l'Openbach galerie et à la Yellow Cube Gallery dans le 13e arrondissement. 181936 ; 2021\_03418.

Article 8 : Une subvention de 4.500 euros est attribuée à l'association Octopus Notes, 9 rue de Mont Louis 75011 Paris, pour l'organisation de la première exposition en France de l'artiste Zoe Beloff à Treize dans le 11e arrondissement. 197364 ; 2021\_06223.

Article 9 : Une subvention de 3.500 euros est attribuée à l'association Palette Terre, 9 rue Rochebrune 75011 Paris, pour l'organisation de l'exposition personnelle de l'artiste Martin Laborde dans le 11e arrondissement. 190039 ; 2021\_06399.

Article 10 : Une subvention de 2.800 euros est attribuée à l'association Projet Cacahuète, 50 rue d'Avron 75020 Paris, pour l'organisation de l'exposition de lancement de sa collection, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement. 189553 ; 2021\_04746.

Article 11 : Une subvention de 4.000 euros est attribuée à l'association Studio Otto, 73 rue Pasteur 94120 Fontenay-sous-Bois, pour son projet d'exposition collective *Flat* sur le thème de l'appartement à l'Espace Voltaire, dans le 11e arrondissement. 197591 ; 2021\_06402.

Article 12 : Une subvention de 2.000 euros est attribuée à l'association 4 Tomorrow, 16 esplanade Nathalie Sarraute 7018 Paris, pour l'organisation d'une exposition sensibilisant aux droits humains à l'École Camondo dans le 14e arrondissement. 18348 ; 2020\_09773.

Article 13 : La dépense correspondante sera imputée à hauteur de 39.100 euros sur le budget de fonctionnement 2021 de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**